



Guide pratique

(rédigé par Béatrice Pelotier, mise à jour août 2008)

Université Claude Bernard  Lyon 1

Ce guide s'adresse à tous les personnels de l'UFR de Chimie-Biochimie, en particulier aux nouveaux arrivants avec une présentation brève de l'UFR et de son fonctionnement. Ce guide est consultable sur le site de l'UFR à l'adresse suivante <http://ufr-chimie-biochimie.univ-lyon1.fr>. Afin d'en améliorer son contenu, vous pouvez envoyer vos questions, remarques ou suggestions à ufr.chimie@univ-lyon1.fr.

Introduction

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (<http://www.univ-lyon1.fr>), créée officiellement en 1971, est une université sciences-santé qui regroupe plus de 29000 étudiants pour plus de 4500 personnels (enseignants-chercheurs et chercheurs, personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service).

Elle est dirigée par un Président assisté de trois Vice-Présidents : le Vice-Président du Conseil d'Administration (CA), le Vice-Président du Conseil Scientifique (CS) et le Vice-Président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU).

Président de l'Université
Lionel Collet secretariat.presidence@adm.univ-lyon1.fr

VP Conseil d'Administration	VP Conseil Scientifique	VP Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
Joseph Lieto joseph.lieto@univ-lyon1.fr	Jean-François Mornex mornex.cs@adm.univ-lyon1.fr	Daniel Simon daniel.simon@univ-lyon1.fr

L'Université Claude Bernard est structurée en 22 composantes dont 14 unités de recherche et de formation (UFR). L'Unité de Formation et de Recherche de Chimie-Biochimie constitue une des composantes les plus importantes de l'UCBL.

☞ voir documents joints : [livret d'accueil de l'UCBL](#)
[organigramme de l'UCBL](#)
[organigramme des services administratifs de l'UCBL](#)
[composantes de l'UCBL](#)
[logo UCBL](#)

SOMMAIRE

Liste des Acronymes

Localisation de l'UFR sur le campus de la Doua

I. Présentation générale de l'UFR de Chimie-Biochimie

- I.1. La localisation
- I.2. Les membres
- I.3. La Direction et le Conseil de l'UFR
- I.4. Les Commissions
- I.5. Votre représentation dans les instances de l'Université
 - I.5.1. Dans les Conseils centraux de l'Université
 - I.5.2. Dans les autres instances
- I.6. Informations complémentaires

II. Services administratifs

- II.1. Services centraux de l'UCBL
 - II.1.1. Direction des Ressources Humaines
 - II.1.2. Service Hygiène et Sécurité
 - II.1.3. Service Médical
 - II.1.4. Service Informatique
 - II.1.5. Services Techniques
- II.2. Services internes à l'UFR
- II.3. Questions pratiques

III. La recherche

- III.1. Les unités de recherche
- III.2. Les centres communs
- III.3. Les structures fédératives de recherche
- III.4. Les écoles doctorales
- III.5. Questions pratiques

IV. L'offre de formation

- IV.1. Les différentes formations
- IV.2. Les lieux d'enseignement
- IV.3. Questions pratiques

V. Annexes

Annexe 1. A votre arrivée à l'Université

Annexe 2. Services centraux de l'Université Claude Bernard Lyon I

- 2.1. La Bibliothèque - Service Commun de Documentation (SCD)
- 2.2. La Division de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED)
- 2.3. Le Service PRACTICE - Enseignement en ligne
- 2.4. Le Service des Relations Internationales
- 2.5. Le Service Commun de Formation Continue (FOCAL)
- 2.6. Le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des Etudiants (SOIE)
- 2.7. La Mission Handicap
- 2.8. Autres Services

Annexe 3. Vie des Personnels

- 3.1. Le Service Universitaire d'Action Sociale (SUAS)
- 3.2. Le Comité Local d'Action sociale des Personnels Lyon 1 (CLAP)
- 3.3. Le Service Culturel
- 3.4. Le Service Social
- 3.5. La Restauration des Personnels

Liste des Acronymes

ACMO	Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité
AMN	Allocataire Moniteur Normalien
APOGEE	Application Pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Etudiants (application informatique)
ASI	ASsistant Ingénieur (recherche et formation)
ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
AUP	Année Universitaire Préparatoire
BAL	Bureau Administratif de la Licence (dépend de la DEVU)
BVE	Bureau de la Vie Etudiante
CA	Conseil d'Administration
CADIST	Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique
CAPES	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré
CAPET	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
CC	Contrôle Continu
CEVU	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
CHS	Comité d'Hygiène et de Sécurité
CISR	Centre Inter établissements pour les Services Réseaux
CLAP	Comité Local d'Action des Personnels Lyon 1
CLE	Centre de Loisirs Educatifs
CM	Cours Magistraux
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CNU	Conseil National des Universités
CPE	Ecole de Chimie Physique Electronique
CR	Chargé de Recherche
CRI	Centre de Ressources en Informatique
Cs	Correspondant-sécurité
CS	Conseil Scientifique
CSES	Commissions de Spécialistes de l'Enseignement Supérieur
CUMUL	Carte Universitaire MULTiservice
DAEU	Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires
DAJIC	Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles et de la Communication
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DEVU	Division des Etudes et de la Vie Universitaire
Dir	Directeur/Directrice
DPLI	Direction du Patrimoine et de la Logistique Immobilière
DR	Directeur de recherche
DRED	Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales
DRH	Directeur des Ressources Humaines
DU	Diplôme d'Université
ECL	Ecole Centrale de Lyon
ECTS	European Credit Transfer System
ED	Ecole Doctorale
EEA	Equipe Electrochimie Analytique
ENS	Ecole Normale Supérieure
ERT	Equipe de Recherche Technologique
Etud	Etudiant
Ext	personnalité extérieure
FOCAL	FOrmation Continue et Alternance (service de l'UCBL)

H/E	Rapport ou adéquation Heure / Etudiant
HC	Heures Complémentaires
HDR	Habilitation à Diriger des Recherches
IA	Inscription Administrative
IATOS	Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service (personnels)
IBCP	Institut de Biologie et de Chimie des Protéines
ICBMS	Institut de Chimie et Biochimie Moléculaire et Supramoléculaire
ICL	Institut de Chimie de Lyon
IE	Ingénieur d'Etudes
IG2E	Institut Génie de l'Environnement Ecodéveloppement
INM	Indice Nouveau Majoré
INRA	Institut National de Recherches Agronomiques
INRETS	Institut National de la REcherche sur les Transports et leur Sécurité
INRS	Institut National de Recherche sur la Sécurité
INSA	Institut National des Sciences Appliquées
INSERM	Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale
IP	Inscription Pédagogique
IR	Ingénieur de Recherche
IRCELyon	Institut de Recherche sur la Catalyse et l'Environnement de Lyon
ISA	Institut des Sciences Analytiques
ISTIL	Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur de Lyon (composante de l'UCBL)
ITA	Ingénieur, Technique et Administratif (personnel)
ITARF	Ingénieur, Technique, Administratif, de Recherche et de Formation (personnel)
ITECH	Institut TExtile et CHimique de Lyon
IUT	Institut Universitaire de Technologie
L	Licence
LHP	Laboratoire Hydrazines et Procédés
LMD	Licence, Master, Doctorat
LMI	Laboratoire Multimatériaux et Interfaces
LMPB	Laboratoire des Matériaux Polymères et Biomatériaux
LRGIA	Laboratoire de Recherche en Génie Industriel Alimentaire
LSA	Laboratoire des Sciences Analytiques
LST	Licence Sciences et Technologies
LPST	Licence Professionnelle Sciences et Technologies
M	Master
MCC	Modalités de Contrôle des Connaissances
MCF	Maître de Conférences
MENRT	Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie
MGEN	Mutuelle Générale de l'Education Nationale
NABUCO	Nouvelle Approche BUdgétaire et COmptable (application informatique pour la gestion des établissements universitaires)
NTE	Nouvelles Technologies Educatives
NUMEN	NUMéro de Matricule Education Nationale
PAST	Personnel Associé à Temps Partiel
PCML	Laboratoire de PhysicoChimie des Matériaux Luminescents
PCPM	Préparation des Concours ParaMédicaux
P	Professionnel
Pdt	Président
PEDR	Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
PEL	Projet de l'Etudiant de Licence

PR	Professeur
PRACTICE	Département de Production, Réalisation, Assistance et Conseil en Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (service de l'UCBL)
PRAG	PRofesseur AGrégé
PRCE	PRofesseur CERtifié
PRES	Pôle Recherche et Enseignement Supérieur
PV	Procès Verbal
R	Recherche
RMN	Résonance Magnétique Nucléaire
SAMU	Service d'Assistance Médicale d'Urgence
SCD	Service Commun de Documentation
SFR	Structure Fédérative de Recherche
SIT	Service d'Intervention Téléphonique
SOIE	Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle des Etudiants
SPIRAL	Serveur Pédagogique Interactif de Ressources d'Apprentissage de Lyon
ST	Sciences et Technologies
SUAS	Service Universitaire d' Action Sociale
SUP	Service Universitaire de Pédagogie
SRESR	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
TD	Travaux Dirigés
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TP	Travaux Pratiques
UCBL	Université Claude Bernard Lyon 1
UE	Unité d'Enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UMR	Unité Mixte de Recherche
UPR	Unité Propre de Recherche
VAE	Validation d'Acquis et de l'Expérience
VAPP	Validation des Acquis Professionnels et Personnels
VES	Validation des Etudes Supérieures (accomplies en France ou à l'étranger)
VP	Vice-Président

I. Présentation générale de l'UFR de Chimie-Biochimie

Créée en 1996, l'Unité de Formation et de Recherche de Chimie-Biochimie est une **des 23 composantes** de l'Université Claude Bernard Lyon 1 qui regroupe un centre administratif et toutes les unités de recherche associées. L'UFR de Chimie-Biochimie a pour mission de développer les activités de formation et de recherche à dominante chimie et biochimie, au sein de l'UCBL. Au sein de l'UFR, on désigne communément par "UFR" le centre administratif de la composante.

I.1. La localisation

L'UFR de Chimie-Biochimie est présente à :

- Villeurbanne, campus de La Doua, site principal (enseignement et laboratoires de recherche)
- Lyon 7^{ème}, site de Gerland (1 laboratoire de recherche, l'IBCP, cf III.1)
- Bourg-en-Bresse (1 laboratoire de recherche)

I.2. Les membres

Sont membres de l'UFR de Chimie et Biochimie les personnels de l'UCBL (y compris ceux affectés dans les IUT) impliqués dans la recherche et / ou dans l'enseignement de l'UFR de Chimie et Biochimie, à savoir :

- les enseignants-chercheurs appartenant aux sections 31, 32, 33, 62 et 64 du CNU
- les personnels IATOS de l'Université affectés à l'UFR
- les enseignants (PRAG, PRCE, PAST, ATER, vacataires, moniteurs, AMN) dont la discipline correspond aux orientations de l'UFR
- les enseignants-chercheurs appartenant à d'autres sections du CNU, sur leur demande
- les chercheurs et personnels ITA appartenant à d'autres organismes de recherche rattachés à des laboratoires de l'UFR, sur leur demande
- les enseignants-chercheurs et enseignants d'autres disciplines, de l'UCBL, après avis du Conseil d'UFR
- les usagers (étudiants) de Licence et Master, des formations dont l'UFR est responsable.

I.3. La Direction et le Conseil de l'UFR

L'UFR a pour mission principale de développer l'acquisition et la transmission des connaissances, les savoirs et les savoir-faire dans tous ses domaines de compétences. Elle est gérée par un **Directoire** composé d'une directrice (enseignant-chercheur), d'un directeur adjoint (enseignant-chercheur) et d'un directeur administratif (personnel de l'administration), par un Conseil de l'UFR et différentes Commissions ayant chacune un rôle spécifique.

La **directrice** et le **directeur adjoint** sont élus par le Conseil de l'UFR pour une durée de 5 ans (4 ans pour le directeur adjoint) renouvelable une fois. Le directeur de l'UFR et les directeurs adjoint et administratif assistent de droit aux réunions du Bureau, du Conseil de l'UFR et des Commissions Formation, Recherche et des Personnels.

Directrice	Directeur adjoint	Directrice administrative
Hélène Parrot 04 72 44 80 91 helene.parrot@adm.univ-lyon1.fr	Stéphane Parola 04 72 69 20 90 stephane.parola@univ-lyon1.fr	Sylvie Viguier 04 72 44 85 85 sylvie.viguier@adm.univ-lyon1.fr

Secrétariat de l'UFR	
Aatidal Benaddi 04 72 43 19 76 ☎ 04 72 43 15 08 aatidal.benaddi@univ-lyon1.fr	Marie-Lou Padial 04 72 44 80 91 ☎ 04 72 43 15 08 marie-lou.padial@adm.univ-lyon1.fr

Le **Conseil de l'UFR** de Chimie et Biochimie comprend 40 membres: 32 membres élus et 8 personnalités extérieures. La durée du mandat est de 4 ans pour les membres élus et les personnalités extérieures. Elle est de 2 ans pour les usagers (étudiants). Le Conseil de l'UFR gère la politique de l'UFR et notamment:

- définit les besoins en personnel (demande de création et déclaration de vacance de poste)
- propose au Président de l'UCBL la répartition des enseignements pour l'ensemble du personnel enseignant-chercheur en fonction dans l'UFR
- répartit les crédits qui lui sont affectés au titre de l'enseignement sur proposition de la Commission Formation
- adopte le budget de l'UFR
- gère les locaux affectés à l'UFR par l'Université et les matériels de l'UFR
- élabore la politique scientifique de l'UFR en concertation avec les différentes unités de recherche rattachées à l'UFR.

Conseil de l'UFR*			
P. Belmont	S. Daniele	B. Joseph	O. Osman
J. Bernard	H. Delalu	M. Lacroix	H. Parrot
L. Bessueille	G. Deleage	<u>Ph. Lalle</u>	B. Pelotier
<u>I. Bonnamour</u>	F. Depierre	<u>B. Langlois</u>	G. Pignault
A. Boreave	L. El Idrissi	J. Lemoine	A.-F Prigent
A. Bouteleux	<u>R. Faure</u>	B. Marquet	<u>C. Sigala</u>
F. Chambard	C. Felix	P. Meallier	I. Stevenson
B. Chaprier	F. Gaillard	R. Metz	P. Toulhoat
<u>P. Chaumont</u>	L. Gandolfi	P. Miele	<u>S. Viguiet</u>
<u>J.-M. Chovelon</u>	S. Gavarini	N. Millard-Pinard	

* Les membres du Conseil de l'UFR dont les noms sont soulignés sont également membres du **Bureau** de l'UFR.

Le prochain renouvellement du Conseil d'UFR aura lieu en novembre 2008.

I.4. Les Commissions

La **Commission Formation**, la **Commission Recherche** et la **Commission des Personnels**, créées au sein de l'UFR, ont un rôle consultatif vis-à-vis du Conseil de l'UFR, seule habilité à transmettre des propositions aux Conseils de l'Université.

Les principales **missions de la Commission Formation** sont :

- de définir l'offre de formation de l'UFR (cohérence des enseignements, demandes d'habilitation, modalités de contrôle des connaissances)
- d'organiser l'information et l'orientation des étudiants
- de répartir les crédits pédagogiques entre les formations
- de proposer les moyens matériels en finances, locaux et personnels nécessaires à son fonctionnement
- de participer via son président et le directeur de l'UFR aux débats du CEVU
- d'émettre un avis sur l'avancement local des enseignant-chercheurs au titre de leur investissement pédagogique.

Les principales **missions de la Commission Recherche** sont de donner un avis sur la qualité des projets de recherche pour des appels d'offre, sur la politique de recrutement des enseignants-chercheurs, et plus généralement sur la politique de l'UFR en matière de recherche.

Les principales **missions de la Commission des Personnels** sont de donner un avis sur les créations de poste et avancement de corps et de grades des personnels IATOS de l'UFR.

Commission Formation	Commission Recherche	Commission des Personnels
R. Faure (Pdt, PR) rene.faure@univ-lyon1.fr	P. Chaumont (Pdt, PR) philippe.chaumont@univ-lyon1.fr	I. Bonnamour (Pdt, MCF) isabelle.bonnamour@univ-lyon1.fr
H. Parrot (PR) S. Parola (PR) B. Joseph (PR) J. Lemoine P. Toulhoat (PR) L. Bessueille (MCF) B. Pelotier (MCF) S. Viguier (IATOS) F. Chambard O. Osman J. Saulnier I. Bonnamour (L. Chimie) R. Fulchiron (L. Pro Plasturgie) M. Peronnet (L. Pro Matériaux) A. Pierre (M. Chimie) S. Ricard-Blum (M. Biochimie) P. Chaumont (M. Matériaux) J. Randon (M. Analyse) A. Cozzone (E.D. Santé) J.-M. Lancelin (E.D. Chimie)	H. Parrot (PR) S. Parola (PR) J.-M. Chovelon (PR) G. Deleage (PR) L. Bessueille (MCF) S. Daniele (MCF) B. Marquet (IATOS) L. Blum (LEMBB) C. Brylinski (LMI) A .J. Bougrine (LHP) M. Lacroix (IRCELyon) R. Haser (IBCP) P. Lanteri (LSA) P. Degraeve (LRGIA) G. Seytre (LMPB) O. Tillement (PCML) J.M. Basset (CCCP) P. Sautet (ICL) A. Cozzone (E.D. Santé) J.-M. Lancelin (E.D. Chimie)	<p style="text-align: center;"><i>titulaires</i></p> H. Parrot (PR) S. Parola (PR) R. Faure (PR) I. Stevenson (MCF) F. Depierre (IATOS) A. Boreave (ITA) B. Marquet (ITA) C. Sigala (IATOS) S. Viguier (IATOS)
<p><i>Invités permanents</i></p> T. Caillot, M. Marichy (Dir. Etudes gpe 2) J.F. Prost, T. Granjon (Dir. Etudes gpe 3) G. Pellon (CAPET Biotechnologie) P. Lalle		<p style="text-align: center;"><i>suppléants</i></p> M. Marichy(MCF) A. Giroir-Fendler (MCF) N. Delepine Gilon (MCF) N. Sintes(MCF) R. Vera (IATOS) M.C. Duclos (IATOS) C. Duchamp (IATOS) A. Crepet (IATOS) M.-H. Lara (IATOS)

Les **Commissions de spécialistes de l'enseignement supérieur (CSES)** sont remplacées en 2008 par les **Comités de sélection** selon la loi LRU du 10 Août 2007.

I.5. Votre représentation dans les instances de l'Université

I.5.1. Dans les Conseils centraux de l'Université

Les Conseils centraux (CA, CS, CEVU ont été renouvelés en février 2008 pour 4 ans).
Siègent actuellement :

	Conseil d'Administration	Conseil Scientifique	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
Membres élus De l'UFR	Helene Parrot (PR)	Christelle Goutaudier (PR) Philippe Cassagnau (DR) Loïc Blum (PR) Mahnaz Ameli Moradi (MCF) I. Bonnamour (MCF) P. Marote (IE)	Philippe Lalle (MCF)
VP délégués		Christelle Goutaudier (PR) (Sciences mathématiques, de la matière et pour l'ingénieur) Pierre Lanteri (PR) (Partenariat scientifique)	Philippe Lalle (MCF) (Formation Initiale) Myriam Peronnet (PR) (Formation Continue et l'Alternance)

I.5.2. Dans les autres instances

René Faure, Président de la Commission Formation, est membre du Comité de suivi du LMD.

Hélène Parrot, Présidente suppléante de la section disciplinaire (personnels et étudiants)

I.6. Informations complémentaires

Les informations suivantes sont consultables sur le site de l'UFR :

- Règlement intérieur et statuts de l'UFR
- Procès verbaux des Conseils de l'UFR et de la Commission Formation
- Représentants de l'UFR aux Commissions et Groupes de travail rattachés au Conseil d'Administration de l'UCBL

II. Services administratifs et techniques

II.1. Services centraux de l'UCBL

II.1.1. Direction des Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines est située au rez-de-chaussée du bâtiment Julie Victoire Daubié (ex.bât. Présidence) (Domaine Scientifique de la Doua).

Directeur	Secrétariat
Jean-Luc Delmas 04 72 44 80 21 jean-luc.delmas@adm.univ-lyon1.fr	Isabel Dos Santos 04 72 44 80 21 isabel.dos-santos@adm.univ-lyon1.fr

Les interlocuteurs selon les personnels concernés sont répertoriés ci-dessous:

☛ Service des personnels IATOS

Personnel de l'Administration Scolaire et Universitaire

Responsable du service

M. GRANDJEAN au 04 72 44 79 85

Christophe.Grandjean@adm.univ-lyon1.fr

GESTION

M. DIDIER au 83031

pascal.didier@adm.univ-lyon1.fr

Mme FEASSON au 83181

josiane.feasson@adm.univ-lyon1.fr

Mme COTTIN au 83033

nathalie.cottin@adm.univ-lyon1.fr

TRAITEMENTS

Mme SPORTOUCH au 83176

marie-france.sportouch@adm.univ-lyon1.fr

Personnel Ingénieur, Technique, Administratif de Recherche et de Formation

GESTION

Mme MASSONI au 04 72 44 82 95

rose-marie.massoni@adm.univ-lyon1.fr

Mme VINCENT au 04 72 44 82 97

karine.vincent@adm.univ-lyon1.fr

TRAITEMENTS

Mme GLEIZAL au 04 72 44 82 99

annie.gleizal@adm.univ-lyon1.fr

☛ Service des personnels enseignants

Responsable du service

M. GORGERET au 04 72 44 80 22

jacques.gorgeret@adm.univ-lyon1.fr

GESTION

Mme COURT au 04 72 43 15 13

francoise.court@adm.univ-lyon1.fr

TRAITEMENTS

Mme SAOUT au 04 72 43 44 40

solene.saout@adm.univ-lyon1.fr

Les personnes à contacter pour les autres services peuvent être retrouvées dans l'[annuaire des services administratifs](#) disponible sur l'intranet du site de l'Université et en document joint à ce guide.

II.1.2. Service Hygiène et Sécurité

Le Service Hygiène et Sécurité est localisé à la Maison de l'Université (Domaine Scientifique de la Doua). Il est piloté par un ingénieur Hygiène et Sécurité responsable du Service.

Responsable
Laetitia Langloys 04 72 44 80 29 ☎ 04 72 44 58 30 laetitia.langloys@adm.univ-lyon1.fr

Il assure différentes **missions relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement** et notamment :

- conseils et informations sur les **risques** présents dans les différents services, les moyens de prévention et de protection adaptés
- actions de **prévention** : sensibilisation et information du personnel, exercices d'évacuation, rédaction de brochures de prévention
- constitution d'une **documentation** technique et réglementaire
- diffusion et/ou réalisation de **signalétique** et d'affiches
- rédaction de **consignes** générales de sécurité
- organisation et gestion des **collectes des déchets spéciaux** : déchets chimiques, déchets biologiques, tubes néons, piles, ...
- vérification et maintenance de certains **équipements de sécurité** tels que les systèmes de désenfumage, les blocs d'éclairage de sécurité, extincteurs...
- ronde préventive afin de s'assurer de la bonne exploitation des bâtiments vis-à-vis du règlement de sécurité contre les risques d'incendie
- participation aux commissions de sécurité et suivi des prescriptions mentionnées sur les procès verbaux.

Sur le Domaine Scientifique de la Doua, la présence des agents de sécurité permet d'intervenir lors :

- des déclenchements des alarmes des systèmes de sécurité incendie,
- de début d'incendie,
- de secours à victime en collaboration avec les infirmières pour des malaises ou suite à un accident,
- de l'accueil des secours extérieurs (sapeurs pompiers, ambulance, ...)

☞ Le **Comité d'Hygiène et de Sécurité**

L'Ingénieur Hygiène et Sécurité assure l'organisation du Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS). Le CHS est une instance de concertation ayant pour objet de promouvoir l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement. Sont membres, des représentants de l'Administration, des représentants des personnels et des représentants des étudiants. Ils peuvent participer à des visites et aux enquêtes suite aux accidents. Vous pouvez les contacter pour leur signaler des problèmes ou dysfonctionnements liés à l'hygiène et la sécurité.

☞ Les **ACMO** et Correspondants hygiène et sécurité

Les agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité appelés ACMO sont désignés dans chaque service pour assister le responsable. Leurs missions sont liées à la prévention, l'information, l'analyse et l'évaluation des risques. La liste complète des ACMO et correspondants hygiène et sécurité pour les différentes unités de recherche de l'UFR de Chimie-Biochimie est donnée ci-après. En outre, il existe dans chaque service un registre d'hygiène et de sécurité où doivent être consignées toutes les remarques concernant l'hygiène et la sécurité, tout incident ou tout problème.

Liste des ACMO et correspondants-sécurité (Cs) dans les différentes unités de recherche :

▶ UMR 5086	Anne-Marie Freyria (ACMO CNRS) Elisabeth Vaganay (ACMO CNRS)	am.freyria@ibcp.fr e.vaganay@ibcp.fr
▶ UMR 5246	Agnès Degiuli (ACMO UCBL) Bernard Marquet (ACMO CNRS) Mohammed Ahmar (Cs UCBL) Philippe Belmont (Cs CNRS) Marie-Noëlle Bouchu (Cs CNRS) Dominique Lafont (Cs CNRS) Catherine Goux-Henry (Cs UCBL) Fabienne Fache (Cs CNRS)	degiuli@univ-lyon1.fr marquet@univ-lyon1.fr ahmar@univ-lyon1.fr belmont@cpe.fr marie-noelle.bouchu@univ-lyon1.fr lafont@univ-lyon1.fr c-goux@univ-lyon1.fr fabienne.fache@univ-lyon1.fr
▶ UMR 5256	Stéphane Mangematin (ACMO CNRS) Bernard Beguin (ACMO CNRS) Christian Duchamp (Cs UCBL) Laurence Retailleau (Cs UCBL) Pierre Conchon (Cs UCBL)	mangematin@catalyse.cnrs.fr bernard.beguin@univ-lyon1.fr c.duchamp@cdlyon.univ-lyon1.fr laurence.retailleau@univ-lyon1.fr pierre.conchon@univ-lyon1.fr
▶ UMR 5615	François Cauwet (ACMO CNRS) Catherine Sigala (ACMO UCBL)	francois.cauwet@univ-lyon1.fr catherine.sigala@univ-lyon1.fr
▶ UMR 5179	Anne Renault-Dhenain (ACMO CNRS) Olivier Duclos (ACMO UCBL)	anne.renault@univ-lyon1.fr olivier.duclos@univ-lyon1.fr
▶ UMR 5223	Agnès Crepet (ACMO UCBL) Flavien Melis (ACMO CNRS)	agnes.crepet@univ-lyon1.fr flavien.melis@univ-lyon1.fr
▶ UMR 5180	Nadine Arnaud (ACMO CNRS) Catherine Fonbonne (Cs UCBL)	nadine.arnaud@univ-lyon1.fr fonbonne@cpe.fr
▶ Centre commun Henri Longchambon	Ruben Vera (ACMO UCBL)	r.vera@cdlyon.univ-lyon1.fr
▶ UMR 5265	Thierry Tizon	thierry.tizon@cpe.fr
▶ EA 3733	Pascal Degraeve	degraeve@iutbourg.univ-lyon1.fr

☞ Les numéros d'urgence

EN CAS D'INCENDIE 

 **DECLENCHEZ** l'alarme incendie

PREVENEZ la SECURITE INCENDIE en composant le **30**
PRECISEZ LA ZONE CONCERNEE

 **DE 17 H 00 A 8 H 30, LES WEEK-END ET JOURS FERIES**
PREVENEZ directement les POMPIERS 58-18
ATTENDEZ LES INSTRUCTIONS AVANT DE RACCROCHER

 **ATTAQUEZ** le feu avec l'extincteur approprié

	DEPUIS UN POSTE INTERNE	DEPUIS UN POSTE PUBLIC
AGENTS SECURITE INCENDIE	30	04.72.44.79.74
SERVICE HYGIENE ET SECURITE	480-29	04.72.44.80.29
STANDARD	9	04.72.44.80.00
POMPIERS	58-18	18
SAMU	58-15	15
POLICE	58-17	17
ANTI-POISON	58-54	04.72.11.69.11
INFIRMERIES 		
× 1 ^{er} Cycle Bâtiment 702	316-22	04.72.43.16.22
× Bâtiment Astrée	329-69	04.72.43.29.69
× Bâtiment Paul Dirac	482-55	04.72.44.82.55
	ou 312-02	04.72.43.12.02

 Dès l'audition du signal incendie

EVACUEZ ET FAITES EVACUER 
dans l'ordre et dans le calme

  **Regroupez-vous à l'extérieur et attendez les instructions** pour réintégrer les locaux ou partir.
Ne revenez pas en arrière sans y avoir été autorisé.

 Fermez les portes et fenêtres.

 N'utilisez pas les ascenseurs ou monte-charge.

 En cas de fumée gênant l'évacuation, déplacez-vous en vous tenant près du sol.

 Si vous ne pouvez pas évacuer, signalez votre présence aux fenêtres.

Les informations suivantes sont consultables sur le site du service Hygiène et Sécurité (http://www.univ-lyon1.fr/CEQ/0/fiche_defaultstructureksup/) :

- Le **Règlement intérieur de Sécurité** de l'UCBL
- Les **fiches toxicologiques** de l'INRS
- Les **documents réglementaires** relatifs à la sécurité
- La **collecte des déchets** dans les laboratoires de recherche

II.1.3. Service Médical

Le Service Médical du secteur Sciences sur le Domaine Scientifique de la Doua est situé au rez-de-chaussée du bâtiment Paul Dirac. Il est ouvert du Lundi au Vendredi de 8h à 17h30.

L'équipe du service médical est composée d'un **médecin du travail**, d'un médecin ophtalmologue (sur prescription du médecin du travail en fonction des risques professionnels), de trois infirmières et d'une secrétaire médicale.

Secrétaire médicale
Sylviane Muela 04 72 43 12 01 ☎ 04 72 44 82 11 sylviane.muela@univ-lyon1.fr

Le Service Médical assure :

- surveillance médicale, examens complémentaires (prises de sang, ophtalmologie, radiographies pulmonaires, etc..) en relation avec le travail
- urgences et soins divers
- vaccinations, selon les risques professionnels
- écoute, relation d'aide, conseils, etc...

II.1.4. Service informatique

Le **Centre de Ressources Informatiques** (CRI, <http://cri.univ-lyon1.fr/>) assure l'installation et la maintenance d'un parc de ressources matérielles et l'assistance aux utilisateurs étudiants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs ou techniques.

☎ assistance **téléphonie**

Le service téléphonie (Bât. Braconnier, ☎ 04 72 43 29 99) peut être contacté pour tout problème de communication, l'adjonction de lignes ou le changement de lignes téléphoniques au 04 72 43 15 98 ou 04 72 43 15 99.

☎ assistance **informatique**

Pour tout problème sur un poste de l'administration ou de laboratoire, contactez le **830 30**. Pour un problème dans une salle pédagogique, contactez le 04 72 43 29 23 (Bât. Ariane).

☎ demande d'adresse **e-mail**

- Pour les personnels administratifs, contactez le SIT (Service Intervention Téléphonique) à admmail@adm.univ-lyon1.fr ou appelez le **830 30**.
- Pour les personnels affectés dans des laboratoires de recherche, consultez le site du Centre Inter établissements pour les Services Réseaux (CISR, <http://cizr.univ-lyon1.fr/>) à la rubrique guichet électronique. Il est également possible d'obtenir une adresse réseau (IP) pour un poste de travail ou un serveur et un accès au réseau ROCAD par VPN en contactant le CISR. Celui-ci propose aussi un service de visioconférence.

II.1.5. Services Techniques

Services techniques
Service Centralisé à la DIRPAT (Direction du Patrimoine et Assistance Technique) Contact : Intranet - Dirpat

II.2. Services internes à l'UFR

La Direction, le secrétariat, le service scolarité, la reprographie et la cellule communication de l'UFR de Chimie-Biochimie sont localisés au rez-de-chaussée du bâtiment Chevreul, sur le campus de la Doua. La comptabilité est localisée au bâtiment Lippmann (rez-de chaussée) au sein du Pôle financier et comptable.

Secrétariat de l'UFR	
Aatidal Benaddi 04 72 43 19 76 aatidal.benaddi@univ-lyon1.fr	Marie-Lou Padial 04 72 44 80 91 marie-lou.padial@adm.univ-lyon1.fr

Scolarité	
Geneviève Delore 04 72 44 85 33 genevieve.delore@adm.univ-lyon1.fr	Nacéra El Hachemi 04 72 43 26 39 nacera.elhachemi@adm.univ-lyon1.fr

Cellule Communication	Reprographie
Catherine Foulgot 04 72 44 82 63 Catherine.foulgot@adm.univ-lyon1.fr	Muriel Morel 04 72 44 79 19 muriel.morel-leiva@adm.univ-lyon1.fr

Comptabilité Bât. Lipmann (rdc)	
Michèle Pérol 04 72 44 81 10 comptacb@univ-lyon1.fr	Dolorès Viguier 04 72 44 85 37 dolores.viguier@univ-lyon1.fr

Assistance informatique de proximité
Lionel Clouzeau 04 72 43 29 84 lionel.clouzeau@univ-lyon1.fr

II.3. Questions pratiques

☞ *Quelles sont les démarches à effectuer en tant que nouvel arrivant ?*

Les démarches administratives à effectuer sont précisées en annexe 1.

☞ *Comment obtenir une adresse électronique ?*

Contactez le service Assistance Téléphonie (cf II.1.4).

☞ *Comment obtenir une ligne téléphonique ou changer les coordonnées d'une ligne téléphonique ?*

Contactez le CRI (cf II.1.4).

☞ *Comment obtenir les coordonnées d'un personnel de l'UCBL ?*

Consultez l'annuaire disponible sur la page d'accueil du site de l'Université (<http://www.univ-lyon1.fr>).

☞ *Comment savoir quelle personne contacter dans un service administratif donné ?*

Un certain nombre de contacts sont disponibles en annexe de ce guide (cf annexes 2 et 3). Pour plus de renseignements, consulter l'annuaire des services administratifs de l'UCBL sur l'intranet du site de l'Université (cf document joint **annuaire des services administratifs**).

☞ *Comment avoir accès à l'intranet ?*

L'accès Intranet se fera par le biais d'un compte utilisateur automatiquement créé lors de la demande de la carte CUMUL avec pour identifiant = prénom.nom et mot de passe = numéro BIP (imprimé sur la carte CUMUL, cf annexe 1).

☞ *Qu'est-ce que la carte CUMUL ?*

La carte CUMUL (Carte Universitaire Multiservice) est une carte professionnelle qui permet d'accéder aux restaurants du personnel, aux locaux, aux parkings, au réseau intranet, à l'emprunt de livres à la bibliothèque, etc...(cf annexe 1).

☞ *Qui contacter en cas de problème de réseau ?*

Vous pouvez écrire à reseau@univ-lyon1.fr ou téléphoner au 04 72 44 79 99.

☞ *Qui prévenir en cas d'urgence ?*

Selon la nature de l'urgence, appelez un des numéros d'urgence mentionnés au II.1.2 et prévenir l'UFR.

☞ *Comment avoir accès aux restaurants du personnel ?*

Il faut être en possession de la carte CUMUL (cf annexe 1). L'emplacement des différents restaurants du personnel est mentionné en annexe 3.5.

☞ *Que faire en cas de problème technique dans son service (maintenance, eau, électricité..) ?*

Remplir la fiche sur le site de la DIRPAT.

☞ *Qui est l'interlocuteur sur le plan personnel au niveau de l'UFR ?*

Pour les enseignants-chercheurs et assimilés, il s'agit de la directrice de l'UFR (Hélène Parrot) et pour les personnels IATOS de la directrice administrative de l'UFR (Sylvie VIGUIER).

☞ *Quelles sont les formations proposées aux personnels de l'UCBL ?*

Le Service de la Formation Continue des Personnels (FOCAL) propose des actions de formation continue à destination des personnels IATOS. Les formations dispensées peuvent être consultées sur l'intranet, rubrique Ressources Humaines, Formation Continue.

III. La recherche

La recherche à l'UFR de Chimie-Biochimie s'articule autour de 10 unités de recherche (9 UMR et 1EA), 4 services communs, 3 structures fédératives de recherche et 3 écoles doctorales reconnues par les tutelles et notamment par le CNRS qui implique environ 200 chercheurs et ITA dans ces équipes. Les centres communs rattachés à l'UFR proposent des plates-formes techniques variées : diffractométrie, spectrométrie de masse, RMN et microanalyse des protéines.

III.1. Les unités de recherche

Les thèmes de recherche principaux à l'UFR de Chimie-Biochimie sont les suivants : biochimie, biologie et chimie des protéines, reconnaissance et transduction moléculaire, molécules bio-actives, chimie bio et supramoléculaire, catalyse, environnement, hydrazines, multimatériaux, matériaux polymères et biomatériaux, chimiométrie, formulation, sciences analytiques.

Laboratoire	Unité	Directeur / Responsable
Institut de Biologie et Chimie des Protéines (IBCP – Gerland) http://www.ibcp.fr/ Etude pluridisciplinaire des protéines bactériennes et animales dans leur contexte biologique - Recherche fondamentale et recherche appliquée sur la biosynthèse, l'organisation structurale et la fonction des protéines.	UMR 5086	G. Deleage g.deleage@ibcp.fr
Institut de Chimie et Biochimie Moléculaire et Supramoléculaire (ICBMS - Bât. Curien) http://www.icbms.fr/ - Immobilisation d'enzymes et de biomolécules - Etude des enzymes solubles, membranaires et immobilisées, et mise en oeuvre à des fins technologiques - Purification de protéines - Biocapteurs optiques et électrochimiques - Biopuces et immunopuces - Bioluminescence, Chimiluminescences et électrochimiluminescence - Etudes des interactions protéines/membranes et protéines/lipides - Structures lipidiques en monocouche et bicouche - Technique de Langmuir et de Langmuir-Blodgett. - Design, synthèse et étude de molécules organiques ou organométalliques à propriétés spécifiques - Mise au point de méthodes de synthèse économique et biologiquement compatible - Synthèse multiétapes - Catalyse et synthèse asymétrique - Chimie du fluor - Chimie des sucres - Molécules marquées.	UMR 5246	L. Blum loic.blum@univ-lyon1.fr

<p>Institut de Recherches sur la Catalyse et l'Environnement de Lyon (IRCELYon - La Doua) http://www.ircelyon.univ-lyon1.fr/ - Synthèse de matériaux catalytiques innovants - Grands intermédiaires pour la chimie - Microréacteurs, catalyse combinatoire - Carburants propres, production d'hydrogène - Catalyse en chimie fine, conversion des matières premières renouvelables - Science des surfaces et des agrégats - Combustion propre, post-combustion – - Dépollution de l'air et de l'eau - Caractérisation des matériaux par spectrométries haute résolution (RMN, RPE, XPS, IR/UV, RGN) - Microscopie électronique haute résolution et à champ proche. - Synthèse de catalyseurs - Combustion catalytique des hydrocarbures - Dépollution des échappements automobiles - Dépollution des eaux et de l'air par photocatalyse - Procédés photochimiques - Photocatalyse - Charbons actifs - Traitement des déchets ultimes - Matériaux fonctionnalisés - Chimie supramoléculaire</p>	<p>UMR 5256</p>	<p>M. Lacroix michel.lacroix@catalyse.cnrs.fr</p>
<p>Laboratoire Multimatériaux et Interfaces (LMI - Bât. Berthollet) http://sierra.univ-lyon1.fr/lmi/ Conception et valorisation de nouveaux précurseurs moléculaires et de nouvelles molécules à propriétés spécifiques - Utilisation et maîtrise de méthodes d'élaboration non conventionnelles (sol-gel, pyrolyse de polymères précéramiques, CVD, épitaxies,...) - Développement de méthodes de caractérisation des précurseurs et des matériaux, en particulier sous forme de couches minces, fibres, surfaces et interfaces. Fibres de BN hautes performances</p>	<p>UMR 5615 ERT 1043</p>	<p>P. Miele philippe.miele@univ-lyon1.fr</p>
<p>Hydrazines et Procédés (HP - Bât. Berthollet) http://hydrazines.univ-lyon1.fr/ Synthèse et extraction d'hydrazines spatiales et pharmaceutiques - Précurseur de céramiques - Diagrammes de phases - Thermodynamique.</p>	<p>UMR 5179</p>	<p>H. Delalu henri.delalu@univ-lyon1.fr</p>
<p>Laboratoire des Matériaux Polymères et des Biomatériaux (LMPB - Bât. ISTIL) de l'IMP http://lmpb.univ-lyon1.fr/ Elaboration de structures macromoléculaires à partir de petites molécules ou par modification chimique de polymères - Mise en œuvre de divers matériaux ou multimatériaux.</p>	<p>UMR 5223</p>	<p>G. Seytre gerard.seytre@univ-lyon1.fr</p>
<p>Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA – Bât. Curien) http://www.sfrpsa.univ-lyon1.fr/umr5180 Sciences chimiques analytiques en matière de méthodologies séparatives, spectrométriques, incluant la RMN, la spectroscopie de masse, et les méthodologies chimométriques et de modélisation.</p>	<p>UMR 5180</p>	<p>P. Lanteri lanteri@cpe.fr</p>
<p>Equipe Formation, Elaboration de Nanomatériaux Et Cristaux (FENNEC – Bât. Berthollet) du LPCML http://pcml.univ-lyon1.fr/</p>	<p>UMR 5620</p>	<p>O. Tillement tillement@pcml.univ-lyon1.fr</p>

Laboratoire de Catalyse, Chimies, Polymères et Procédés (LC₂P₂ - Bât. CPE)	UMR 5265	J.M. Basset
Laboratoire de Recherche en Génie Industriel Alimentaire (site Bourg en Bresse)	EA 3733	P. Degraeve Pascal.Degraeve@iutbourg.univ-lyon1.fr

III.2. Les centres communs

Quatre centres communs sont rattachés à l'UFR de Chimie-Biochimie :

Service commun	Responsable
Centre de diffractométrie Henri Longchambon http://cdalpha.univ-lyon1.fr/	E. Jeanneau erwann.jeanneau@univ-lyon1.fr
Centre Commun de RMN	B. Fenet andre.brignet@adm.univ-lyon1.fr
Centre de spectrométrie de masse http://umr5181.univ-lyon1.fr/user/main.asp?num=94	D. Bouchu denis.bouchu@univ-lyon1.fr
Centre commun de microanalyse des protéines	G. Gillet g.gillet@ibcp.fr

Parmi les autres centres communs de l'UCBL avec lesquels les chimistes et biochimistes de l'UFR peuvent interagir, on peut citer :

Service commun	Responsable
Centre technologique des microstructures http://www.lyon1-microscopie.net/	G. Morel gerard.morel@univ-lyon1.fr

III.3. Les structures fédératives de recherche

Les structures fédératives (association de laboratoires pour une mutualisation des moyens) développent des interactions fortes entre l'UFR et d'autres établissements partenaires tels que l'Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique (CPE), l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA), l'Ecole Normale Supérieure (ENS) et l'Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur de Lyon (ISTIL) et le CNRS.

Structure Fédérative de Recherche	Directeur
Institut des Sciences Analytiques (ISA) http://isa.cnrs.fr/	P. Toulhoat pierre.toulhoat@univ-lyon1.fr
IFR128 BioSciences Lyon Gerland http://www.ifr128.prd.fr/ifr128.htm	C. Rabourdin-Combe rabourdin@cervi-lyon.inserm.fr
Institut de Chimie de Lyon (ICL)	Ph. Sautet philippe.sautet@ens-lyon.fr

III.4. Les écoles doctorales

Les **études doctorales** (transférées au PRES depuis le 1^{er} juin 2007) sont organisées au sein des écoles doctorales qui rassemblent des équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation. Le niveau Bac +8 à l'Université Claude Bernard Lyon 1 est structuré en **douze écoles doctorales** accréditées depuis 1999 en liaison avec les trois autres établissements d'enseignement supérieur dans le domaine : sciences, technologies, santé que sont l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et l'Ecole Centrale de Lyon et les deux autres universités lyonnaises :

- Ecole Doctorale de Biologie Molleculaire, Intégrée et Cognitive (**BMIC**)
- Ecole Doctorale de Chimie, Procédés, Environnement de Lyon (**Chimie**)
- Ecole Doctorale d'Electronique, Electrotechnique, Automatique de Lyon (**EEA**)
- Ecole Doctorale Evolution, Ecosystèmes, Microbiologie, Modélisation (**E2M2**)
- Ecole Doctorale Interdisciplinaire Sciences-Santé (**EDISS**)
- Ecole Doctorale Mathématiques et Informatique Fondamentale (**MATHIF**)
- Ecole Doctorale Informatique et Information pour la Société (**IIS**)
- Ecole Doctorale Matériaux de Lyon (**Matériaux**)
- Ecole Doctorale Mécanique, Energétique, Génie Civil, Acoustique (**MEGA**)
- Ecole Doctorale Physique et Astrophysique de Lyon (**Physique**)
- Ecole Doctorale Management, Information, Finance (**MIF**)
- Ecole Doctorale Neurosciences et Cognition (**NSCo**)

Trois Ecoles Doctorales sur les douze que compte l'Université sont associées à des laboratoires de recherche rattachés à l'UFR de Chimie-Biochimie:

- **l'Ecole Doctorale Chimie, Procédés, Environnement de Lyon** (http://www.univ-lyon1.fr/1117785467835/0/fiche_article/) regroupant 6 formations doctorales, dirigée par J.-M. Lancelin (lancelin@hikari.cpe.fr)
- **l'Ecole Doctorale Interdisciplinaire Sciences-Santé** (<http://www.ibcp.fr/ediss/>, EDISS) regroupant 8 formations doctorales, dirigée par Didier Revel (didier.revel@creatis.univ-lyon1.fr)
- **l'Ecole Doctorale Matériaux** (<http://edml.ec-lyon.fr/>), Elle représente 13 laboratoires, 200 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents, dirigée par J. Joseph (jacques.joseph@ec-lyon.fr)

III.6. Questions pratiques

↳ *Comment obtenir une aide de l'Université pour l'organisation d'un congrès ?*

La demande de soutien financier doit être soumise au Conseil Scientifique en remplissant la fiche correspondante (cf document joint **demande de soutien pour organisation de congrès**).

↳ *Existe-t-il des aides financières pour la participation à des congrès ?*

Les écoles doctorales peuvent financer une partie des frais de participation à des congrès pour les doctorants.

↳ *Comment obtenir un ordre de mission ?*

Adressez-vous à la secrétaire du service ou au service comptable de l'UFR.

↳ *Comment obtenir une autorisation d'absence pour l'étranger ?*

Adressez-vous à la secrétaire du service ou au service comptable de l'UFR.

↳ *Quelles sont les Universités étrangères avec lesquelles l'Université Claude Bernard a signé un accord d'échanges ?*

Consultez le document joint [liste des accords internationaux](#).

↳ *Est-il possible d'accueillir un étudiant en stage dans un laboratoire de recherche ?*

Si l'accueil se fait dans le cadre d'un stage, obligatoire ou non obligatoire, comptabilisé dans le cursus de l'étudiant à l'Université, une convention de stage est établie entre l'UCBL, le laboratoire d'accueil et l'étudiant (convention établie par le BAL pour le niveau Licence, par l'UFR pour le niveau Master).

↳ *Documents utiles (documents joints)*

[charte des thèses](#)

[convention de cotutelle de thèse](#)

[logo UFR](#)

IV. L'offre de formation

L'UFR de Chimie-Biochimie compte 122 enseignants-chercheurs pour 850 étudiants inscrits en Licence et 470 étudiants inscrits en Master. Pour toute question d'ordre pédagogique, il convient de s'adresser à la scolarité de l'UFR.

Scolarité	
Geneviève Delore 04 72 44 85 33 genevieve.delore@adm.univ-lyon1.fr	Nacéra El Hachemi 04 72 43 26 39 nacera.elhachemi@adm.univ-lyon1.fr

IV.1. Les différentes formations

Depuis la rentrée 2004, l'Université Claude Bernard Lyon 1 a adopté le **système LMD** (Licence, Master, Doctorat) pour toutes les formations du secteur sciences. L'organisation est **semestrielle** dans le cadre de l'Espace Européen de Formation (appelé souvent à l'étranger Espace de Bologne) pour permettre une plus grande mobilité des étudiants.

Pour chaque semestre, l'université propose des **Unités d'Enseignement** (UE) affectées de **crédits** (ECTS) qui sont l'unité de mesure des connaissances et compétences acquises et sont fonction de la quantité de travail demandé (travail en présence des enseignants mais aussi travail personnel). Ces crédits sont capitalisables. Pour valider la **Licence**, il faut obtenir 180 crédits, soit 30 crédits par semestre pendant six semestres. Le **Master** s'obtient après la validation de 120 crédits supplémentaires (4 semestres). Le **Doctorat** se prépare en 3 ans à l'issue d'un Master recherche. L'inscription en doctorat est gérée par les écoles doctorales.

La gestion administrative du niveau Licence est assurée par le Bureau Administratif de la Licence (BAL, localisé au quai 43, campus de la Doua), tandis que la gestion du niveau Master est effectuée dans les UFR. Dans tous les cas, la pédagogie est gérée par les enseignants, dans les UFR.

Les formations dispensées par l'UFR de Chimie-Biochimie au niveau Licence et Master ainsi que les noms et coordonnées des responsables de chaque formation sont répertoriés dans le tableau suivant :

LICENCE Sciences / Technologies / Santé

Biochimie

http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/visu_mention.asp?puk=1
<http://biochime.univ-lyon1.fr>

Chimie

http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/visu_mention.asp?puk=3

Chimie

Physique-Chimie

Sciences de la matière

Philippe Lalle

p.lalle@ibcp.fr 04.72.72.26.61

René Faure

rene.faure@univ-lyon1.fr 04.72.43.11.53

René Faure

rene.faure@univ-lyon1.fr 04.72.43.11.53

Isabelle Bonnamour

isabelle.bonnamour@univ-lyon1.fr 04.26.23.44.05

Michel Farizon

m.farizon@ipnl.in2p3.fr 04.72.44.84.01

LICENCES PROFESSIONNELLES

Transformation des Matériaux

http://focalserv.univ-lyon1.fr/fiche_formation.php?REF=85

Plasturgie et Matériaux Composites

http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/affichage_parours.asp?PARCOURS_ID=834

Myriam Péronnet

myriam.peronnet@univ-lyon1.fr 04.72.44.58.63

René Fulchiron

Rene.Fulchiron@univ-lyon1.fr 04.72.43.15.67

MASTERS Sciences / Technologies / Santé

Analyse et Contrôle Physicochimiques

<http://master-analyse-contrôle.univ-lyon1.fr/>

Responsable du M1

Sciences Analytiques (R)

Analyses Physicochimiques et contrôle (P)

Criminalistique (P)

Jérôme Randon

jerome.randon@univ-lyon1.fr 04.72.43.10.79

Stephane Guy

guy@pcml.univ-lyon1.fr 04.72.43.12.08

Claire Demesmay

claire.demesmay@univ-lyon1.fr 04.72.43.10.78

Jérôme Randon

jerome.randon@univ-lyon1.fr 04.72.43.10.79

Jérôme Guitton

jerome.guitton@recherche.univ-lyon1.fr 04.78.77.28.46

Biochimie

<http://biochimie.univ-lyon1.fr/>

Responsable du M1 (tronc commun pour les deux premiers parcours ci-dessous) :

Biochimie Structurale et Fonctionnelle (R)

Ingénierie Biochimique et Biotechnologie (P)

Compétences complémentaires en informatique (P)

Sylvie Ricard-Blum

s.ricard-blum@ibcp.fr 04.37.65.29.26

Bertrand Duclos

b.duclos@ibcp.fr 04.72.72.26.89

Sylvie Ricard-Blum

s.ricard-blum@ibcp.fr 04.37.65.29.26

Hélène Cortay

h.cortay@ibcp.fr 04.72.72.26.91

Chimie

<http://master-chimie.univ-lyon1.fr>

Responsable du M1 (tronc commun)

Catalyse et Chimie Physique (R)

Chimie Inorganique (R)

Synthèse Organique et Chimie des Molécules Bioactives (R)

Formulation et Chimie Industrielle (P)

Compétences complémentaires en informatique (P)

Matériaux

<http://master-materiaux.univ-lyon1.fr/>

Responsable du M1 (tronc commun)

Matériaux innovants (R)

Cycle de vie des Matériaux (P)

Alain Pierre

apierre@catalyse.cnrs.fr 04.72.44.53.38

Daniel Bianchi

daniel.bianchi@univ-lyon1.fr 04.72.43.14.19

Daniel Bianchi

daniel.bianchi@univ-lyon1.fr 04.72.43.14.19

Christelle Goutaudier

Christelle.Goutaudier@univ-lyon1.fr 04.72.43.10.52

Olivier Piva

piva@univ-lyon1.fr 04.72.44.81.36

Pierre Lantéri

lanteri@soalan.univ-lyon1.fr 04.72.44.85.61

Philippe Chaumont

philippe.chaumont@univ-lyon1.fr 04.72.44.81.97

Nathalie Zydowicz

nathalie.zydowicz@univ-lyon1.fr 04.72.44.62.13

Philippe Chaumont

philippe.chaumont@univ-lyon1.fr 04.72.44.81.97

Myriam Péronnet

myriam.peronnet@univ-lyon1.fr 04.72.44.58.63

Chaque parcours pédagogique est constitué d'environ 80% d'unités d'enseignement scientifiques (obligatoires ou optionnelles) et de 20% d'UE non scientifiques dites UE transversales. Chaque UE compte pour un multiple de 3 ECTS (le plus souvent 3, 6 ou 9) et la liste complète est consultable sur le site de SPIRAL (*cf* annexe 2.3) à l'adresse <http://spiral.univ-lyon1.fr/14-ue/recherche.asp>. Les UE transversales de Licence sont gérées par Christian Guillet (<http://transversales.univ-lyon1.fr/>).

Parmi les formations annexes au sein de l'UCBL dans lesquelles interviennent des enseignants-chercheurs de l'UFR de Chimie-Biochimie, on peut mentionner :

► Préparation au Concours d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré (CAPES) ou Technique (CAPET)

- CAPES Sciences Physiques

contact: Jacques Mesplede (chimie minérale) jacques.mesplede@free.fr 04.72.44.82.17

Benoît Joseph (chimie organique) benoit.joseph@univ-lyon1.fr 04.72.44.81.35

- CAPET Biotechnologies

contact: Gérard Pellon (biochimie) gerard.pellon@univ-lyon1.fr 04.72.44.85.35

► Préparation aux Concours Para-Médicaux (PCPM)

http://spiral.univ-lyon1.fr/14-ue/visu_mention.asp?puk=86

contact: Hichem Mertani hichem.mertani@univ-lyon1.fr 04.72.43.16.85

► Préparation au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires Scientifiques (DAEU)

http://focalserv.univ-lyon1.fr/fiche_formation.php?REF=75

contact: Catherine Barentin barentin@lpmcn.univ-lyon1.fr 04.72.44.82.28

► Année Universitaire Préparatoire (AUP)

http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/visu_mention.asp?puk=85

contact: Jean-Pierre Carante carante@iuta.univ-lyon1.fr 04.72.44.80.68

IV.2. Les lieux d'enseignement

A l'exception de quelques formations, tous les enseignements (CM ou TD) ont lieu sur le Domaine Universitaire de la Doua, principalement aux bâtiments Déambulatoire, Quai 43, Berthollet, Grignard et Thémis (voir leur localisation sur le plan général du campus : http://oscar.univ-lyon1.fr/appli-externe/plan.asp?url=plan_campus_general). Concernant les amphithéâtres et salles de cours des bâtiments Grignard et Déambulatoire ainsi que les affichages à destination des étudiants dans ces bâtiments, il est possible de s'adresser aux appariteurs correspondants:

Appariteur Bât. Grignard	Appariteur Déambulatoire
Ghislaine Miolane 04 72 44 80 00 poste 836 96 ghislaine.miolane@adm.univ-lyon1.fr	Eddy Allemand 04 72 43 11 88 eddy.allemand@adm.univ-lyon1.fr

Les plates-formes de travaux pratiques sont localisées dans les bâtiments Grignard (chimie organique, biochimie, chimie inorganique, chimie physique) et Berthollet (chimie analytique et formulation). Les équipements mis à disposition de l'enseignement par salle de TP sont consultables sur le site de l'UFR à la rubrique Formations. Les enseignants-chercheurs responsables de ces plates-formes sont :

- ☞ Plate-forme de biochimie : Hélène Cortay h.cortay@ibcp.fr
Joëlle Saulnier Joelle.Saulnier@univ-lyon1.fr
- ☞ Plate-forme de chimie organique : Nathalie Pérol nathalie.perol@univ-lyon1.fr
- ☞ Plate-forme de chimie inorganique : Stéphane Danièle daniele@catalyse.cnrs.fr
- ☞ Plate-forme de chimie physique : Anne Giroir-Fendler anne.giroir-fendler@univ-lyon1.fr
- ☞ Plate-forme de chimie analytique : Jérôme Randon jerome.randon@univ-lyon1.fr
- ☞ Plate-forme de formulation : Pedro Marote pedro.marote@pop.univ-lyon1.fr
- ☞ Plate-forme de chimie générale : Marthe Marichy marthe.marichy@univ-lyon1.fr

Les personnels d'aide à la préparation des travaux pratiques sont les suivants :

Aide à l'enseignement		
<u>organique, biochimie</u> Didier Céroni 04 72 43 10 03 didier.ceroni@univ-lyon1.fr	<u>chimie-physique</u> Lionel Clouzeau 04 72 43 29 84 lionel.clouzeau@univ-lyon1.fr	<u>minérale, analytique, CAPES</u> Didier Fournier 04 72 44 80 00 (poste 835 75) didier.fournier@univ-lyon1.fr

IV.3. Questions pratiques

↳ *Quel est le calendrier universitaire ?*

Le calendrier universitaire (dates des inscriptions pédagogiques, dates de rentrée pour chaque semestre, dates des examens, dates des congés étudiants..) est proposé chaque année par le CEVU et voté en CA. Pour l'année 2007-2008, le calendrier des congés des étudiants est consultable sur le site de l'UFR à la rubrique Formation. Le semestre d'automne va de Septembre à Décembre et le semestre de printemps de Février à Mai. Les examens ont lieu en Janvier et Juin-Juillet : deux sessions d'examens sont organisées chaque semestre.

↳ *Qu'est-ce qu'une inscription pédagogique ?*

L'inscription pédagogique ou IP (différente de l'inscription administrative (IA) correspondant au paiement des droits d'inscription en début d'année universitaire) correspond à la formulation du choix par l'étudiant des UE qu'il souhaite suivre au cours d'un semestre donné. Elle a lieu avant chaque semestre et est assistée en Licence d'un conseiller pédagogique. Ce dernier peut être un Directeur d'études (Monique Cromer en Licence de Chimie, Gilbert Bardeletti pour la Licence de Biochimie), ou le responsable de mention ou de parcours de Licence.

↳ *Quelles sont les charges d'enseignement ?*

Les charges d'enseignement statutaires pour un enseignant-chercheur sont de 192h équivalent TD (1h cours = 1,5h TD = 2,25h TP). Une décharge d'heures d'enseignement est accordée pour les nouveaux arrivants la première année (42h éq TD), pour les personnels ayant des responsabilités administratives ou de diplôme, pour les enseignants investis sans un projet TICE, ou encore pour les personnels en congés maladie, maternité ou paternité.

↳ *Comment sont comptabilisées les heures d'enseignement à l'UFR de Chimie-Biochimie ?*

L'Université a mis en place un système de compteur d'heures pour chaque enseignant-chercheur et a voté le non-paiement des heures complémentaires (heures effectuées au-delà du service statutaire). En cas de sous-service, l'enseignant peut combler son déficit d'heures l'année suivante, avec la possibilité d'effectuer des heures dans un autre établissement (CNAM, ITECH, IUT, Centrale, ENS, CPE...) après autorisation par la direction de l'UFR. En cas de sur-service, les heures complémentaires seront portées au compteur et comptabilisées dans le service statutaire de l'année suivante.

↳ *Comment connaître les emplois du temps relatifs à une unité d'enseignement (UE) ?*

Contactez le responsable pédagogique de l'UE. Son nom et ses coordonnées sont mentionnées sur SPIRAL.

↳ *Quel est le rôle du responsable pédagogique ?*

Pour chaque UE, le responsable pédagogique constitue l'équipe pédagogique et le jury d'UE et distribue les enseignements (cours, TD, TP) pour son UE. Toutes les informations relatives à son UE (emplois du temps, lieux des enseignements, nombre d'étudiants, dates et lieux des examens, relevés de notes, évaluation des enseignements...) lui sont communiquées *via* le responsable de la formation correspondante.

↳ *Comment connaître la liste des UE dans chaque formation ?*

Pour les formations de Licence et Master, la liste des UE est consultable sur le site de SPIRAL (*cf* annexe 2.3) à l'adresse <http://spiral.univ-lyon1.fr/14-ue/recherche.asp>. Pour les formations de Master, consultez également le site internet du Master correspondant.

↳ *Qu'est-ce que SPIRAL ?*

SPIRAL ou Serveur Pédagogique Interactif de Ressources d'Apprentissage de Lyon est une plate-forme pédagogique sur internet (<http://spiral.univ-lyon1.fr/>) où les enseignants peuvent créer et diffuser des modules de formation à destination des étudiants. Après identification, les utilisateurs (enseignants, apprenants, tuteurs, créateurs de cours ou administrateurs du système) accèdent à un espace de travail personnalisé suivant leurs profils et leur droit d'accès. Les contenus de chaque module (document texte, feuille de calcul, animation flash, vidéo, images, liens web, références bibliographiques..) sont organisés dans une base multimédia associée à chaque module.

↳ *Comment créer des modules sur SPIRAL ?*

Il suffit de créer un compte enseignant sur <http://spiral.univ-lyon1.fr/00-perso/index.asp>, rubrique "créer un compte enseignant" puis de s'identifier pour accéder à son espace de travail personnalisé. Des formations à l'utilisation de SPIRAL sont proposées par le service PRACTICE tout au long de l'année.

↳ *Comment sont définies les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) ?*

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont définies pour chaque UE par les enseignants responsables de l'UE. Elles doivent répondre à des grandes lignes dictées par le CEVU, sur proposition du Comité de suivi du LMD (qui regroupe notamment tous les présidents de Commissions Formation). Ces MCC sont entérinées par la Commission Formation de l'UFR, puis votées par le CEVU et par le Conseil d'Administration de l'Université, chaque année dans le mois suivant la rentrée universitaire.

↳ *Comment est défini un contrôle continu ?*

Un contrôle continu nécessite au moins deux épreuves durant le semestre hormis l'examen final. En cas d'absence justifiée de l'étudiant, une solution doit être recherchée afin de donner une note en remplacement du contrôle (autre contrôle continu, oral..).

↳ *Quelles sont les règles de compensation ?*

Les règles de compensation (au semestre au diplôme) sont définies et votées selon un processus similaire aux MCC. Elles seront affichées après leur adoption dans le couloir du bâtiment Grignard.

↳ *Quelles sont les règles d'assiduité aux enseignements pour les étudiants ?*

La présence aux séances de travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) est obligatoire pour tous les étudiants. Les étudiants boursiers doivent également être présents à tous les cours. En cas d'absence justifiée (maladie, hospitalisation, convocation administrative officielle..), l'étudiant doit fournir au service de scolarité l'original du justificatif (certificat médical, bulletin d'hospitalisation..). Dans certains cas (sportifs de haut niveau, étudiants salariés, chargés de famille..), une dispense d'assiduité peut être demandée auprès du service de scolarité (cf document joint [guide de l'étudiant de Licence 06_07](#)).

↳ *Comment communiquer des informations aux étudiants ?*

Des panneaux d'affichage sont à disposition des enseignants pour communiquer des informations aux étudiants. Pour les étudiants en L1 et L2, ces panneaux sont situés au Déambulatoire (cf plan de la fac). Pour les étudiants de L3 et Master, ces panneaux sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment Grignard (cf IV.2).

↳ *Comment réserver une salle d'enseignement ?*

Toutes les demandes de réservation de salles pour la Licence, le Master ou à titre ponctuel doivent être formulées auprès de la scolarité de l'UFR ou du responsable de la formation *via* le logiciel ADE de gestion des salles et des emplois du temps.

↳ *Où peut-on faire des photocopies pour l'enseignement ?*

Les photocopies se font au service de reprographie de l'UFR. Il est nécessaire de mentionner lors de votre demande de photocopies le nom de l'UE concernée (pour les UE de Licence et Master 1^{ère} année) ou du parcours (pour les enseignements Master 2). Attention, les photocopies coûtent cher et sont imputées sur les crédits pédagogiques des formations !

↳ *Existe-t-il un règlement intérieur pour la manipulation en salle de travaux pratiques ?*

Oui, un règlement pour les salles de TP est adopté par le Conseil d'UFR : il peut être consulté sur le site de l'UFR à la rubrique Commission Formation.

↳ *Que faire si un étudiant se blesse en salle de travaux pratiques ?*

Selon la gravité, emmenez-le à l'infirmerie ou appelez les pompiers (18). **Il ne faut en aucun cas transporter un étudiant dans sa voiture personnelle.** Il conviendra de remplir le registre d'hygiène et sécurité afin de signaler les circonstances de l'incident et au besoin de faire une déclaration d'accident du travail. La responsabilité de l'enseignant peut être engagée civilement ou pénalement (*cf* le document joint **responsabilité des enseignants**), d'où la nécessité de faire appliquer le Règlement intérieur des salles de TP.

N.B.: les étudiants bénéficient de la législation sur les accidents du travail à condition que l'accident ait eu lieu dans les locaux de l'établissement ou pendant un stage en entreprise dans le cadre d'un stage obligatoire inscrit au cursus. La déclaration d'accident incombe à l'établissement universitaire. Il convient de prévenir la scolarité et de retirer les imprimés prévus à cet effet.

↳ *Est-ce qu'un étudiant peut s'inscrire à une formation sans posséder le diplôme requis ou en milieu de cursus universitaire ?*

L'inscription est possible à condition que l'étudiant obtienne soit la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) dans le premier cas, soit la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou la validation des études supérieures (VES) dans le second cas. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de FOCAL (<http://focalserv.univ-lyon1.fr/Focal/ValidAcquis.htm>) ou peuvent être fournies par le Président de la Commission Formation.

↳ *Où trouver des enseignements autres qu'à l'UFR ?*

Certaines UE transversales, telles que l'UE Projet d'Etudiant de Licence (PEL) ou l'UE recherche documentaire, font appel aux enseignants quelle que soit leur UFR d'origine. Il est également possible d'effectuer ses heures statutaires dans d'autres composantes, établissements ou écoles privées (IUT, INSA, IG2E, ITECH, CPE, ENS, Centrale, CNAM...) **après accord de la direction de l'UFR.**

↳ *Peut-on cumuler les fonctions ?*

On entend par cumul de fonctions des enseignements effectués en dehors des heures statutaires et rémunérés par l'établissement où elles sont effectuées. Il est possible de cumuler les fonctions après autorisation de la direction de l'UFR à condition que les heures statutaires soient effectuées en totalité. La demande doit être retournée au secrétariat de l'UFR après visa de l'employeur secondaire. Un Enseignant-Chercheur titulaire de la PEDR doit aussi faire la demande d'une dérogation. Les formulaires sont disponibles sur l'Intranet (rubrique

Ressources Humaines / Enseignants-Chercheurs / Vos formulaires / Autorisation Cumul MC-PR et Imprimé dérogation PEDR).

↳ *Documents utiles (documents joints)*

- charte des stages étudiants en entreprise
- convention de stage obligatoire (français, anglais ou espagnol)
- guide de l'étudiant de Licence 06_07
- responsabilité ds enseignants

V. Annexes

Annexe 1 : A votre arrivée à l'Université

↳ Direction des Ressources Humaines

Tout personnel nouvellement nommé à Lyon 1 doit se rendre au service de gestion et traitements le concernant (cf II.1.1) à la Direction des Ressources Humaines pour :

- Signer le **procès-verbal d'installation** (au vu de l'arrêté ministériel ou rectoral)
- Remplir une fiche de renseignements (état civil, famille, carrière, diplômes)
- Faire une photocopie du livret de famille régulièrement tenu à jour et/ou une photocopie de la carte d'identité
- Retirer la **carte CUMUL**
- Fournir un RIB ou un RIP

La carte CUMUL (Carte Universitaire Multiservice) est une carte professionnelle qui permet d'accéder aux restaurants du personnel, aux locaux, aux parkings, au réseau intranet, à l'emprunt de livres à la bibliothèque, etc.. .

Une **visite médicale d'embauche** est obligatoire en cas de 1^{ère} nomination. Le service gestion fournit le nom d'un médecin assermenté pour cette visite.

Contact : Jean-Luc DELMAS - Directeur des Ressources Humaines
Bâtiment Présidence - La Doua ☎ 04 72 44 80 21

Annexe 2 : Services centraux de l'Université Claude Bernard Lyon I

2.1. La Bibliothèque - Service Commun de Documentation (SCD)

La Bibliothèque de l'Université Claude Bernard ou Service Commun de Documentation compte 7 unités documentaires dont 2 sites majeurs : la **BU Santé** (Domaine Rockefeller, Lyon 8^{ème}) et la **BU Sciences** (Domaine de La Doua, Villeurbanne). Le SCD est pôle documentaire de référence (CADIST) en chimie et en pharmacie.

L'accès au catalogue de l'Université Lyon 1, aux bases de données et aux journaux périodiques en ligne, ainsi que tous les renseignements pratiques sont disponibles sur le site du Service Commun de Documentation : <http://butemp.univ-lyon1.fr:8080/uly1/>.

Contact : BU Sciences - La Doua ☎ 04 72 43 12 77 - ☎ 04 72 44 83 83

2.2. La Division de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED)

Contact : Mady Didier de Saint Amand - Directrice administrative - Bât. Atrium - La Doua
☎ 04 72 44 80 01 - ☎ 04 72 43 14 29 - Courriel : mdidier@adm.univ-lyon1.fr

☞ Le Service de la Recherche

Ce service gère le Contrat Quadriennal Recherche, le suivi des appels d'offres dans le cadre de la recherche, la mise sur internet des informations relatives à la recherche, le suivi des crédits recherche attribués par le Conseil Scientifique et les relations avec les organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA, INRETS, INRIA..), les Ministères et la Région.

Responsable administrative	Secrétaire
Mme Didier de Saint-Amand ☎ 04 72 44 80 01 - ☎ 04 72 43 14 29 mdidier@adm.univ-lyon1.fr	Nathalie Braillon ☎ 04 72 43 28 52 nathalie.braillon@adm.univ-lyon1.fr

☞ Le Service des Etudes Doctorales

Ce service gère les inscriptions administratives, l'organisation de la rentrée, les modules, les résultats d'examens, les diplômes, les enquêtes et statistiques liées aux études doctorales. Le suivi des dossiers de soutenances de Doctorat et des Habilitations à diriger des recherches (HDR) est assuré par Annie Buisson (04 72 43 27 45, annie.buisson@adm.univ-lyon1.fr).

Responsable administrative	Secrétaire
Violaine Thoral ☎ 04 72 44 80 45 - ☎ 04 72 43 13 06 violaine.thoral@adm.univ-lyon1.fr	Fabienne Macro ☎ 04 72 43 27 46 fmacro@adm.univ-lyon1.fr

2.3. Le Service PRACTICE - Enseignement en ligne

Le Service PRACTICE (<http://practice.univ-lyon1.fr>, Département de Production, Réalisation, Assistance et Conseil en Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) a pour missions de :

- mettre à disposition des enseignants-chercheurs des moyens techniques et humains pour les accompagner dans la conception pédagogique, la réalisation technique et la diffusion de ressources pédagogiques multimédia.
- développer la **plateforme pédagogique SPIRAL** (Serveur Pédagogique Interactif de Ressources d'Apprentissage de Lyon 1) pour diffuser les ressources auprès des étudiants.



- former tous les personnels ayant une activité en relation avec l'enseignement à l'utilisation de SPIRAL et à l'apprentissage de logiciels multimédia.

Le Service PRACTICE est compétent en matière de développements informatiques, animations, simulations, réalisations 3D, réalisations vidéo, infographies papier et web, dessins vectoriels, photographies, conseils aux enseignants, accompagnement et gestion de projets.

Le Service PRACTICE s'appuie sur le **Service Universitaire de Pédagogie** (SUP, http://spiral.univ-lyon1.fr/files_m/M778/web/index.htm) pour promouvoir ses actions auprès des enseignants. Le responsable du SUP/CEVU est Martine Heyde.

Contact : Nicolas Coltice – VP délégué - Quai 43 - 2^{ème} étage - La Doua
☎ 04 26 23 44 22 - ☎ 04 72 43 16 45- Courriel : secretariat.practice@univ-lyon1.fr

2.4. Le Service des Relations Internationales

La mission du Service des Relations Internationales est d'entreprendre ou d'encourager toute action visant à promouvoir les relations internationales de l'université, et notamment :

- de **faciliter la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel administratif**,
- de **mettre en place des accords d'échanges** privilégiés avec des universités étrangères,
- de centraliser toutes les demandes de bourses des étudiants de l'UCBL qui partent en mobilité,
- de gérer directement certaines bourses (Socrates, complément ministériel, bourses de mobilité du MENRT, allocations R.I...),
- d'**aider les étudiants étrangers** en échange dans leur intégration en facilitant leur accès au logement, en organisant leur accueil et en finançant des cours de français,
- de suivre les dossiers de demande au Ministère et aux collectivités locales et territoriales,
- de diffuser les appels d'offres (régionaux, nationaux, internationaux) en matière de relations internationales.

Les contacts pour la mobilité étudiante et enseignante au niveau de l'UFR de Chimie-Biochimie sont :

Olivier Marcillat (MCF) - Correspondant Biochimie
04 72 44 82 48 - olivier.marcillat@univ-lyon1.fr

Jean-Bernard Tommasino (MCF UFR) - Correspondant Chimie
04 72 44 85 28 - jean-bernard.tommasino@univ-lyon1.fr

Contact : Dominique Marcel-Chatelain - Vice-Président - Maison de l'Université Domitien Debouzie - La Doua
Courriel : Dominiq.Marcel-chatelain@adm.univ-lyon1.fr

2.5. Le Service Commun de Formation Continue (FOCAL)

Le Service Commun de Formation Continue (<http://focalserv.univ-lyon1.fr/>) a pour mission générale de favoriser le développement des activités de formation continue et d'éducation permanente que toutes les composantes de l'Université sont en mesure de proposer à des partenaires des secteurs industriels ou de services ainsi qu'à des demandeurs individuels.

Plusieurs actions sont menées par FOCAL :

- actions courtes d'initiation ou de perfectionnement sous forme de stages courts
- qualifications professionnelles conduisant à des diplômes nationaux ou d'Université
- formations par apprentissage
- organisation de congrès.
- gestion des procédures de VAP et VAE

Contact : Myriam Péronnet – Directrice - Maison Condorcet

☎ 04 26 23 71 10 - ☎ 04 72 43 12 61 - Courriel : Myriam.Peronnet@pop.univ-lyon1.fr

2.6. Le Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle des Etudiants (SOIE)

Le Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle des Etudiants (<http://soie.univ-lyon1.fr>) a pour missions principales :

- d'accompagner les étudiants dès leur entrée à l'Université dans l'élaboration de leur projet personnel, à partir d'une meilleure connaissance du monde du travail, et de les guider dans leur choix d'orientation tout au long du cursus, en collaboration avec les équipes pédagogiques.
- d'aider les futurs diplômés à réussir leur insertion professionnelle en leur facilitant l'accès à des offres de stages et d'emploi et en les conseillant dans leurs démarches.

Le SOIE propose notamment les modules "**Projet de l'Etudiant de Licence**" (P.E.L.) intégrés aux unités d'enseignement transversales de la Licence Sciences et Technologies, des sessions d'initiation aux **techniques de recherche d'emploi et de stage** et des **rencontres avec des responsables d'entreprises** qui présentent leur société et leur fonction.

Contact : Sylvie Blaineau - Directrice - Quai 43 - La Doua

☎ 04 72 44 80 59 - ☎ 04 72 43 12 09 - Courriel : soie@univ-lyon1.fr

2.7. La Mission Handicap

Créée en 1994, la Mission Handicap est un service administratif de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (<http://handy.univ-lyon1.fr/>) dont l'objectif est de faciliter l'intégration des étudiants handicapés en leur proposant une assistance aux études, aux examens et à l'emploi.

Contact : Jacques Charlin - Responsable - Bât. Astrée - La Doua

☎ 04 72 44 85 99 - ☎ 04 72 43 15 05 - Courriel : charlin@handy.univ-lyon1.fr

2.8. Autres Services

☞ La Division des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU)

Elle est chargée de l'application des décisions du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), lequel propose les orientations pédagogiques de l'établissement. Parmi ses services on notera le Bureau administratif de la Licence (BAL), et la Cellule APOGEE.

Contact : Martine Durand - Bât. Présidence - La Doua
☎ 04 72 43 19 73 - 📠 04 72 44 80 05

☞ La Direction des Affaires Juridiques Institutionnelles et de la Communication (DAJIC)

Contact : Béatrice Buisson-Dubarry - Responsable - Bât. Présidence - La Doua
☎ 04 72 43 15 54 - Courriel : beatrice.buisson-dubarry@adm.univ-lyon1.fr

▶ Le service communication

documents joints : **plaquette communication UCBL** (français et anglais)

Contact : Béatrice Dias - Bât. Présidence - La Doua
☎ 04 72 43 15 48 - 📠 04 72 43 12 36 - Courriel : service.communication@univ-lyon1.fr

Annexe 3 : Vie des Personnels

3.1. Le Service Universitaire d'Action Sociale (SUAS)

Le SUAS (http://www.univ-lyon1.fr/12383731/0/fiche_COD_pagelibre/) initie et coordonne diverses **actions à caractère social, culturel ou sportif** en faveur des personnels de l'Université, en activité ou à la retraite, de leurs conjoints et de leurs enfants. Sa mission consiste à la mise en place du concept « vie des personnels » en termes de vie sociale, culturelle, sportive et de loisirs. Elle vise à améliorer le cadre de vie des personnels de l'UCBL. Le projet est conduit en partenariat avec le service social, le service culturel, le SUAPS et les associations de personnels.

Les principaux objectifs du Service Universitaire d'Action Sociale (SUAS) sont centrés sur :

- la petite enfance (*cf* Annexe 3.2, le CLE)
- les manifestations culturelles ou sportives (*cf* Annexe 3.3, le Service Culturel)
- l'aide d'urgence (*cf* Annexe 3.4, le Service Social)
- la restauration des personnels (*cf* Annexe 3.5)
- l'initiation de projets collectifs ou relevant d'initiatives de personnels
- les démarches administratives (chèques vacances, allocations diverses...)

Le SUAS est placé sous la responsabilité d'un Directeur nommé par le Président de l'Université et géré par un conseil de 27 membres élus ou nommés.

Contact : Noël Podevigne - Directeur - Domus (ex-Maison des Personnels) - La Doua
☎ 04 72 44 82 80 - 📠 04 72 43 13 28 - Courriel : suas@univ-lyon1.fr

3.2. Le Comité Local d'Action sociale des Personnels Lyon 1 (CLAP)

Le Comité Local d'Action sociale des Personnels Lyon 1 est une association (loi 1901) animée par un ensemble de bénévoles. Tous les personnels de l'Université Claude Bernard Lyon 1 sont membres de droit. Le CLAP organise, à l'année ou ponctuellement, des **activités culturelles, sportives et de loisirs** :

- événements annuels : fête des sports, arbre de Noël.
- activités sportives et culturelles (en relation avec le service culturel).
- organisation de sorties et de voyages.
- soutien de projet de personnels (construction d'une montgolfière).
- ventes de billets (spectacles, cinéma, loisirs...) à tarifs réduits.
- négociations de remises commerciales sur des enseignes partenaires (conventions).
- lien avec les retraités de l'Université (commission découverte).

Le CLAP propose **différents ateliers de pratique sportive** : gymnastique, gymnastique douce, gymnastique tonique, gymnastique d'entretien, stretching, yoga, musculation, tennis (<http://nte-serveur.univ-lyon1.fr/nte/gilles/tcu/>), piscine, volley, golf et centre de remise en forme. Pour connaître les horaires et tarifs des activités, consulter les documents joints **ateliers de pratique sportive et tarifs** et **horaires du centre de remise en forme**.

En association avec les comités des personnels INSA (le CASI) et CNRS (le CLAS), le CLAP gère également le **Centre de Loisirs Educatifs** (CLE, <http://cle.univ-lyon1.fr/>) qui accueille les enfants en crèche toute l'année ou en centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires. Le président du CLE est Franck Perdrix (04 72 43 11 69).

Contact : Marc Barbaire - Président – Domus (ex-Maison des Personnels) - La Doua
☎ 04 72 43 16 46 - 📠 04 72 43 13 28 - Courriel : clap@univ-lyon1.fr

3.3. Le Service Culturel

Les **activités artistiques et culturelles** sont pilotées par le Service culturel de l'Université (<http://culture.univ-lyon1.fr/>), en collaboration avec le Service Universitaire d'Action Sociale (SUAS), le Bureau de la Vie Etudiante (BVE), le Comité Local d'Action Sociale des Personnels (CLAP) et le Service Commun de Documentation (SCD).

Depuis la rentrée universitaire 2000, l'Université dispose d'une salle de spectacles de 458 places, le Théâtre Astrée (Bât. Astrée) et l'équipe d'animation développe :

- la programmation régulière de spectacles "**Les Saisons d'Astrée**", de mi-octobre à mi-juin, en soirée à 20 h 30, alternant créations issues des ateliers de pratique artistique et spectacles invités.
- la coordination et la gestion de l'encadrement des ateliers de pratique artistique ouverts d'octobre à mai aux étudiants et aux personnels de Lyon1.

Ateliers proposés: théâtre, danse, orchestre symphonique, chorale, ensemble de jazz, harmonie, rock, arts plastiques, vidéo, cirque, régie son et lumière.

Contact : Pascal Michalon - Chargé de mission - Bâtiment Astrée - La Doua
☎ 04 72 43 19 11 - 📠 04 72 43 12 39 - Courriel : culture.service@univ-lyon1.fr

3.4. Le Service Social

Le Service Social est assuré par l'assistante sociale du rectorat, Mme Madeleine Champagnon. Vous pouvez faire appel à ses services pour toute difficulté d'ordre :

- professionnel
- personnel ou familial
- psychologique, économique ou de santé.

Lors de ses permanences sur le site de La Doua ou de Rockefeller (une après-midi par semaine en alternance) ou au rectorat, l'assistante sociale est à la disposition des personnels de l'Université pour l'écoute, le conseil, l'aide et l'accompagnement.

Contact : Madeleine Champagnon - Rectorat, Service Social - 30, rue Cavenne - 69007 Lyon
☎ 04 72 80 63 78 ou 04 72 80 63 79 - 📠 04 72 80 63 99

3.5. La Restauration des Personnels

Trois restaurants sont accessibles aux personnels de l'Université Lyon :

- Restaurant à Domus (ex-Maison des Personnels)
17, avenue Claude Bernard- 69622 Villeurbanne cedex - Domaine de la Doua
- Restaurant à la Maison d'Hôtes
10, rue Enrico Fermi - 69622 Villeurbanne cedex - Domaine de la Doua
- Restaurant de Rockefeller
8, avenue Rockefeller - 69373 Lyon cedex 08 - Domaine Rockefeller

La carte CUMUL permet d'accéder aux restaurants de personnels. Elle est obligatoire et doit être présentée lors de chaque passage au restaurant.

Contact : Société de restauration SOGERES - ☎ 04 72 44 62 25